

# Conditions Générales

## POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
  - = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
  - SY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
  - = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
  - = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
  - = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
  - = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
  - = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
  - = Actes de chirurgie et de spécialistes
- |     |  |
|-----|--|
| SF  | = Actes pratiqués par la sage-Femme et relevant de sa compétence |
| SFI | = Soins infirmiers pratiqués par la sage-femme                   |
| AMM | = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute          |
| AMI | = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière                |
| AP  | = Actes pratiqués par un orthophoniste                           |
| AMY | = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste                      |
| R-Z | = Electro - Radiologie   |
| B   | = Analyses   |

## POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous li confidential au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

## LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

OSPITALISATION EN CLINIQUE

OSPITALISATION EN HOPITAL

OSPITALISATION EN SANATORIUM OU

EVENTORIUM

OUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

## EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade.



# MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA  
CASABLANCA

TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883

FAX / 05 22 91 26 52

TELEX / 3998 MUT

E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS MU001604

### A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : *MasTaici Keltoum WIE Mohammed Mahim*  
Matricule : *1539* Fonction :  
Adresse : *Sidi Khodir Bloc 12 N19 Hay Hassan*  
Tél. *0661932988* Signature Adhérent :

### A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : *Nafarci Keltoum* Age

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent  Conjoint  Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : *Consultation*

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A *CUSA*, le *18/06/98* Signature *Nadia Sallal* du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

*Docteur Nadia Sallal  
CHIRURGIEN DENT  
12 Rue Sidi Abdellah  
El Haj Ali  
Casablanca  
Tél: 05 22 25 32 78*

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE HOPITAL AL HASSANI</b> <b>Tarik OUARDI</b> Bloc Sidi El Khodir, N° 115 & 117 Casablanca - Tél. : +212 0522 90 62 63 Fax. +212 0522 90 62 61	18-06-2019	102,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Gachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. S. A. CHAOUI TAI Radiologue en Imagerie Médicale Rue Socrate - Casablanca Tél. 05 22 39 11 11	15.6.15	228	250,00 MAD

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canal ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
	18/06/19	Consultation	C	Coefficient DES TRAVAUX Cp
				MONTANT DES SOINS grat
				DEBUT D'EXECUTION 18/06
				FIN D'EXECUTION 18/06
OD.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX Cp
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANT DES SOINS Cp
				DATE DU DEVIS Cp
				DATE DE L'EXECUTION Cp

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

الدكتورة نادية سعدي

Dr Nadia SAADI

Chirurgien Dentiste



Casablanca, le: 18/06/2019

Dr Nadia Saadi Keltou

fol 00

Brachytherapy



Path



52, Rue Socrate Quartier Maârif Extension 3<sup>ème</sup> Etage App.  
Casablanca - Tél.: 05.22.25.32.78

الدكتورة ناديا سعدي

Dr Nadia SAADI

Chirurgien Dentiste



Casablanca, le: 18/06/2019

ر. ٢٠١٩

Dr Nadia SAADI

Ra panoramique

Dr. Zakia CHAOUI TAZI  
Spécialiste en Imagerie Médicale  
4, Rue Socrate - Casablanca  
Tél: 05.22.39.07.07

3ème étage - quartier Maârif - Casablanca  
Tél: 05.22.25.73.73  
E2, Rue Socrate - Casablanca  
4<sup>th</sup> Extension



52, Rue Socrate Quartier Maârif Exension 3<sup>ème</sup> Etage Appt.  
Casablanca - Tél.: 05.22.25.32.78

GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

SCANNER - IRM

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE

Dr. K.BELYAMANI

Dr. Z.TAZI CHAOUI

Dr. H.BENGELLOU

CASABLANCA LE, 19/06/2019

Reçu N° 190619007

M ou Mme : **MASTARI KELTOUM**

Examen(s) demandé(s) :

**PANORAMIQUE**

Soit un montant total de : **250.00** DHS

Arretée le présent reçu à la somme de :

**DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS**

250

250

Dr. Zakia CHAOUI TAZI  
Spécialiste en Imagerie Médicale  
4, Rue Socrate - Casablanca  
Tél. 05.22.39.07.07

4 Rue socrate, (Rond point Romandie) Casablanca Tel : 022 39 07 07

Fax 022 39 03 03 Patente 35806746-I.F: 01031212- W.B :0460101149923

11 JUIL. 2019

Dr. K. BELYAMANI  
Medecin Radiologue  
Medecin Conseil

# GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

## SCANNER - IRM

- ECHOGRAPHIE
- DOPPLER - DOPPLER ENERGIE
- RADIOLOGIE DENTAIRE



- SENOLOGIE
- STEREOTAXIE MAMMAIRE
- RADIODIAGNOSTIC

### Centre d'imagerie médicale

Dr. K. Belyamani  
Dr. H. Bengelloun  
Dr. Z. Tazi chaoui

19/06/2019

PATIENT **MASTARI KELTOUM**  
MEDECIN TRAITANT **SAADI NADIA**

#### RX PANORAMIQUE DENTAIRE :

Absence d'anomalie mandibulaire péri dentaire.  
Présence de deux formations denses mesurant entre 3 et 4 mm en regard de 38, 48 et 36 compatibles avec des racines résiduelles.  
Absence d'anomalie osseuse en regard.  
Absence d'anomalie des ATM.

Dr. Zakia CHAOUI TAZI  
Spécialiste en Imagerie Médicale  
4, Rue Socrate - Casablanca  
Tél: 05 22 39 00 00



## OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.

### **f) Conducteurs et utilisateurs de machines :**

En raison du risque potentiel de vertiges, de confusion, d'hallucinations ou de convulsions, il est recommandé de ne pas conduire de véhicules ni d'utiliser de machines en cas de survenue de ce type de troubles.

### **g) Liste des excipients dont la connaissance est nécessaire pour une utilisation sans risque chez certains patients :**

Sorbitol.

## **4. COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT**

### **a) Posologie :**

A titre indicatif, la posologie usuelle est la suivante :

Adulte et enfant de plus de 15 ans : 2 à 3 comprimés par jour en 2 ou 3 prises, au cours des repas.

**DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.**

### **b) Mode et Voie d'administration :**

Voie orale.

Prendre les comprimés avec un verre d'eau.

### **c) Fréquence et moment auxquels le médicament doit être administré :**

En 2 à 3 prises par jour, au cours d'un repas.

### **d) Durée du traitement :**

Pour être efficace, cet antibiotique doit être utilisé régulièrement aux doses prescrites, et aussi longtemps que votre médecin vous l'aura conseillé.

La disparition de la fièvre, ou de tout autre symptôme, ne signifie pas que vous êtes complètement guéri. L'éventuelle impression de fatigue, n'est pas due au traitement antibiotique mais à l'infection elle-même. Le fait de réduire ou de suspendre votre traitement serait sans effet sur cette impression et retarderait votre guérison.

### **e) Conduite à tenir en cas de surdosage :**

Consulter votre médecin car il peut vous proposer un traitement et une surveillance.

## **5. EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS**

**COMME TOUT PRODUIT ACTIF, CE MEDICAMENT PEUT ENTRAINER, CHEZ CERTAINES PERSONNES DES EFFETS PLUS OU MOINS GENANTS.**

**- Manifestations digestives :** douleurs à l'estomac, nausées, vomissements, diarrhée, goût métallique dans la bouche, inflammation de la langue avec sensation de bouche sèche, perte d'appétit ;

Très rarement : colites pseudomembranées (maladie de l'intestin avec diarrhée et douleurs abdominales), pancréatites (inflammation du pancréas) régressant à l'arrêt du traitement. Dans ces cas, consulter votre médecin.

**- Manifestations au niveau de la peau :** éruptions parfois avec fièvre, urticaire (éruption cutanée analogue à celle que provoque la piqûre d'ortie), démangeaisons, œdème de Quincke (brusque gonflement du visage et du cou d'origine allergique), très rarement : choc allergique. Très rares cas de rougeur se généralisant à tout le corps avec des pustules et accompagnée de fièvre (pustulose exanthématique aiguë généralisée) (cf. Mises en garde spéciales). Dans tous ces cas, consulter votre médecin.

**- Système nerveux :** sensations de picotement ou de fourmillement survenant occasionnellement et de façon passagère, maux de tête,

anomalies de la perception des sensations, hallucinations; convulsions, vertiges, difficultés à coordonner les mouvements, confusion. Dans ces cas, arrêter le traitement et prévenir votre médecin.

**- Manifestations hépatiques :** très rarement, modifications des tests du foie, anomalies réversibles du bilan hépatique, hépatite due à l'obstruction des voies biliaires.

**- Modifications de la formule sanguine :** très rarement, anémie avec possible destruction des globules rouges (cf. Précautions d'emploi), taux anormalement bas de globules blancs ou de plaquettes dans le sang.

**- Divers :** coloration brun-rougeâtre des urines en raison de l'élimination du produit dans les urines.

**SIGNALEZ A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN TOUT EFFET NON SOUHAITE ET GENANT QUI NE SERAIT PAS MENTIONNE DANS CETTE NOTICE.**

## **6. CONSERVATION**

**Ne pas dépasser la date limite d'utilisation figurant sur le conditionnement extérieur.**

## **7. DATE DE REVISION DE LA NOTICE**

Mars 2010.

## **CONSEILS/ EDUCATION SANITAIRE :**

### **Que savoir sur les antibiotiques?**

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus. Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle. Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- la dose à prendre,
- les moments de prise,
- et la durée de traitement.

### **En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :**

**1/ N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.**

**2/ Respectez strictement votre ordonnance.**

**3/ Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.**

**4/ Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.**

**5/ Une fois votre traitement terminé, rappez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.**

**sanofi-aventis Maroc**

Route de Rabat - R.P.1 - Ain Sebaâ  
20250 Casablanca

# BIRODOGYL®

Spiramycine  
Métronidazole

Comprimé pelliculé

SANOFI

**Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes sur votre traitement.**

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
  - Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

## 1. IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

### a) Dénomination :

BIRODOGYL, comprimé pelliculé.

### b) Composition :

Spiramycine ..... 1 500 000 U.I.  
Métronidazole ..... 250 mg.

**Excipients :** amidon de maïs, povidone K 30, croscarmellose sodique, silice colloïdale anhydre, sorbitol, stéarate de magnésium, cellulose microcristalline, hypromellose, macrogol 6000, dioxyde de titane, pour un comprimé pelliculé.

### c) Forme pharmaceutique et présentation :

Comprimé pelliculé, boîte de 15.

### d) Classe pharmaco-thérapeutique :

Ce médicament est une association d'antibiotiques antibactériens de la famille des macrolides et de la famille des imidazolés.

## 2. DANS QUEL(S) CAS UTILISER CE MEDICAMENT

Ce médicament est indiqué :

- dans le traitement des infections buccales et dentaires (abcès dentaires, phlegmons, infections des glandes salivaires),
- dans la prévention des infections locales pouvant survenir après une chirurgie de la bouche et des dents.

## 3. ATTENTION !

### a) Dans quel(s) cas ne pas utiliser ce médicament

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie connue à la spiramycine et/ou aux imidazolés ou à l'un des autres composants de ce médicament,
- enfant de moins de 15 ans.

Ce médicament est GENERALEMENT DECONSEILLE en association avec le disulfirame (médicament utilisé dans le sevrage alcoolique), l'alcool ou les médicaments en contenant.

**EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.**

### b) Mises en garde spéciales :

La survenue, en début de traitement, d'une rougeur se généralisant à tout le corps avec des pustules, et accompagnée de fièvre, doit faire suspecter une réaction grave appelée pustulose exanthématische aiguë généralisée (cf. Effets non souhaités et gênants) ; prévenez votre médecin immédiatement car cela impose l'arrêt du traitement ; cette réaction va

contre-indiquer toute nouvelle administration de spiramycine seule ou associée dans un même médicament à une autre substance active.

En cas d'apparition de vertiges, de difficultés à coordonner les mouvements, de confusion, interrompre le traitement.

Risque d'aggravation de l'état neurologique chez les malades atteints d'affections neurologiques sévères.

Eviter la prise d'alcool ou de médicaments contenant de l'alcool pendant le traitement en raison du risque de survenue de malaises.

En raison de la présence de sorbitol, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose (maladie métabolique héréditaire).

### c) Précautions d'emploi :

Il est important de prévenir votre médecin en cas de déficit en glucose-6-phosphate-déshydrogénase (maladie héréditaire rare responsable d'un déficit en une enzyme des globules rouges provoquant une anémie).

Prévenez votre médecin en cas

- d'anomalies sanguines,
- de survenue de troubles neurologiques (vertiges, difficultés à coordonner les mouvements, convulsions, sensations de picotements ou de fourmilières).

Ce médicament peut rendre faussement positif des résultats d'examen de laboratoire (test de Nelson).

**EN CAS DE DOU**

**MEDECIN OU DE**

**d) Interactions :**

**AFIN D'EVITER**

**MEDICAMENTS, e**

**contenant de l'a**

**UTRE TRAITEM**

**PHARMACIEN.**

**PER : 11/2021**

**BIRODOGYL**

**CP PEL B15**

**P.P.V : 102DH00**



**OTRE**

**ieurs**

**nents**

**TOUT**

**OTRE**

### e) Grossesse-Allaitement :

L'utilisation de ce médicament peut être envisagée au cours de la grossesse si besoin quel qu'en soit le terme.

Le méthronidazole et la spiramycine passant dans le lait maternel, évitez de prendre ce médicament en cas d'allaitement.

**D'UNE FACON GENERALE, IL CONVIENT, AU COURS DE LA GROSSESSE ET DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN**